



## Bureau communautaire

### Procès-verbal des délibérations du jeudi 8 janvier 2015 à 18h

Espace Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** \_ Jean-Marie **BUTIN** \_ Pascal **DURAND** \_ Jean-Luc **FONTAINE** \_ Marie-Louise **KADOK** \_ Daniel **LAGRANGE** \_ Audrey **NORMAND** \_ Filipe **PINHO** \_ Patrick **POTTS** \_ Bernard **ROUILLON** \_ Hervé **TILLARD** \_ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Xavier **BOUSSERT** \_ Jean **LOPES** \_ Pascal **SCHNEIDER** \_ Marie-Laure **SIEGEL** \_ Etienne **THIL**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	31 décembre 2014
<u>Date d'affichage</u> :	16 janvier 2015
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	17
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Thierry WEYER

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

#### 1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 4 décembre 2014

#### 2. Désignation d'un secrétaire de séance

#### 3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 1	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides décembre 2014
2015_ 2	Commande publique	Lancement de la consultation d'un marché à bon de commandes pour la fourniture de matériels informatiques
2015_ 3	Aménagement du territoire Développement économique Cohésion sociale Finances	Site Champi – Convention de mise à disposition avec l'EPF Lorraine

# 1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 4 décembre 2014

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

## 2. Désignation d'un secrétaire de séance

Thierry Weyer ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## 3. Délibérations

### DÉLIBÉRATION N° 2015\_1

**Rapporteur :**  
**Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé de l'habitat et du logement**

**Objet :**  
**Habitat - attribution aides décembre 2014**

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aides isolation thermique
- campagne de ravalement de façade
- Habiter Mieux
- revalorisation du montant de prime

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 15 décembre 2014.

**Le bureau communautaire,**

vu l'avis favorable de la commission habitat du 15 décembre 2014,  
 après en avoir délibéré,  
 à l'unanimité,

**attribue** les aides conformément aux décisions mentionnées dans le tableau ci-joint :

**Aides instruites à la commission habitat du 15 décembre 2014**

**Isolation thermique**

**Isolation thermique des parois opaques**

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2014 - IT 67	HENRY Claire / MARÇON Sébastien	Aménagement et isolation d'une partie des combles en rampant sur 47 m <sup>2</sup> avec 300 mm de ouate de cellulose insufflée entre le frein vapeur et le pare-pluie - R = 7,5 W <sup>0</sup> .m <sup>2</sup> .K + Isolation des murs des combles aménagés sur 25 m <sup>2</sup> avec 150 mm de ouate de cellulose insufflée - R = 3,7 W <sup>0</sup> .m <sup>2</sup> .K + Isolation des combles perdus sur 28 m <sup>2</sup> avec 300 mm de ouate de cellulose soufflée - R = 7,5 W <sup>0</sup> .m <sup>2</sup> .K + Isolation en rampant par l'extérieur des combles déjà aménagés sur 16 m <sup>2</sup> avec 240 mm de laine de chanvre en panneaux - R = 6 W <sup>0</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014			Non	Oui	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
	109, Rue Victor Hugo		7044,34 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS		7044,34 € TTC						

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2014 - IT 68	PEIGNIER Michel							
	144, Rue Jacques Collot	Isolation des combles perdus sur dalle béton fortement déperditif de 75 m <sup>2</sup> avec 300 mm de laine de verre en rouleau - R = 7,5 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	1485,00 € TTC	Non	Non	15/12/2014	445,50 €	favorable
	54550 BAINVILLE SUR MADON		1485,00 € TTC					
2014 - IT 69	AZZEDINE Affia							
	16, Rue du Capitaine Caillon	Isolation des combles perdus sur plancher bois sur 22,7 m <sup>2</sup> avec 300 mm de laine de verre en rouleau - R = 7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K + Création d'un faux-plafond BA13 sur 62 m <sup>2</sup> isolé avec 300 mm de laine de verre en rouleau - R = 7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K + Isolation des murs périphériques par l'intérieur sur 42 m <sup>2</sup> avec 160 mm de laine de verre sur ossature métallique - R = 3,7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	23761,54 € TTC	Non	Oui	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
54230 NEUVES-MAISONS	5735,14 € TTC							
2014 - IT 70	CHRETIEN Marcel							
	145, Rue Jean Jaurès	Isolation sur plafond de combles perdus sur 25 m <sup>2</sup> avec 315 mm de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K + Isolation sous toiture sur 41 m <sup>2</sup> avec 120 mm de laine de verre en panneaux posée sous-rampant et 80 mm de laine de roche en panneaux triangulaires posée entre chevrons - R = 6,10 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	5421,65 € TTC	Non	Non	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
54230 NEUVES-MAISONS	4208,40 € TTC							
2014 - IT 71	BEZULT Mireille							
	828, Route de Maron	Isolation des combles perdus sur 87 m <sup>2</sup> avec 315 mm de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	2375,10 € TTC	Non	Non	15/12/2014	712,53 €	favorable
54230 CHAIGNY	2375,10 € TTC							
2014 - IT 72	HAAS Jeanine							
	105 bis, Rue Jean Jaurès	Isolation des murs périphériques par l'intérieur avec 120 mm de laine de verre sur ossature métallique - R = 3,75 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K + Aménagement des combles avec 240 mm de laine de verre posée sur faux plafond BA13 - R = 6 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	11763,25 € TTC	Non	Non	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
54230 NEUVES-MAISONS	6752,00 € TTC							
2014 - IT 73	MICHEL Loïc							
	16, Rue de Nancy	Isolation thermique par l'extérieur de la façade avant sur 61 m <sup>2</sup> avec 120 mm de polystyrène expansé graphité collé par plots de colle et chevillé - R = 3,85 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	10328,45 € TTC	Non	Non	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE	3764,77 € TTC							
2014 - IT 74	PREVOT Christiane / BAZELAIRE Dominique							
	13, Chemin du Rouau	Isolation de la toiture par l'extérieur en sarling sur 170 m <sup>2</sup> avec 160 mm de fibre de bois en panneaux flexibles entre chevrons et 100 mm de fibre de bois en panneaux rigides fixés sur chevrons - R = 6,06 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CDD 2014 + Isolation des murs périphériques par l'extérieur sur 130 m <sup>2</sup> avec 160 mm de polystyrène collé par plots de colle et chevillé - R = 4,20 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CDD 2014	48981,93 € TTC	Non	Non	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
54160 PIERREVILLE	18060,53 € TTC							
2014 - IT 75	DENIS Jean-Jacques							
	43, Rue Victor Hugo	Isolation des combles perdus (dalle béton fortement déperditif) sur 47 m <sup>2</sup> avec 314 mm de ovate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 7 W <sup>-1</sup> .m <sup>2</sup> .K - Conforme CIDD 2014	3144,25 € TTC	Non	Non	15/12/2014	639,65 €	favorable
54230 NEUVES-MAISONS	2132,16 € TTC							
Réserve de prime du 18/11/2014 au 15/12/2014 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)							7797,68 €	
Réserve de prime depuis le 01/01/2014 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)							63 265,00 €	

**Isolation thermique**

**Isolation thermique des parois vitrées**

N° dossier	NOM		Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)	Coût éligible (€ TTC)					
	COMMUNE								
2014 - M 75	<b>OZDEMIR Zeynep</b>	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois simple vitrage d'origine construction par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,30 W/m².K ; Sw = 0,40 - Conforme CIDD 2014			Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	19, Route de Frolois		13458,29 € TTC						
	54850 MEREVILLE		6501,15 € TTC						
2014 - M 76	<b>FISCHER Arlette (PB)</b>	Remplacement de deux fenêtres de toit en bois exotique double vitrage mince par des menuiseries bois (piñ sylvestre) double vitrage feuilleté de 24 mm (33,1-14(argon)-4 faible émissivité) - Uw = 1,20 W/m².K ; Sw = 0,23 - Conforme CIDD 2014			Non	Non	15/12/2014	476,65 €	favorable
	39, Rue du Général Thiry		1588,83 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS	1588,83 € TTC							
2014 - M 77	<b>JEANMOUGIN Brigitte</b>	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois simple vitrage par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw < 1,30 W/m².K ; Sw > 0,30 - Conforme CIDD 2014			Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	53, Rue Camot		3874,47 € TTC						
	54550 PONT-SAINT-VINCENT	3874,47 € TTC							
2014 - M 78	<b>AZZEDINE Afria</b>	Remplacement d'une fenêtre bois simple vitrage par une fenêtre en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 - Uw = 1,40 W/m².K ; Sw = 0,37 - Conforme CIDD 2014			Non	Oui	15/12/2014	157,13 €	favorable
	16, Rue du Capitaine Caillon		23761,54 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS	523,77 € TTC							
2014 - M 79	<b>CARDOT Christine et Yves</b>	Remplacement d'une fenêtre PVC double vitrage 4-12-4 par une fenêtre en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W/m².K ; Sw ≥ 0,30 - Conforme CIDD 2014			Non	Non	15/12/2014	214,64 €	favorable
	5, Rue de Nancy		715,48 € TTC						
	54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE	715,48 € TTC							
2014 - M 80	<b>HAAS Jeanine</b>	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois simple vitrage et double vitrage mince par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,40 W/m².K ; Sw > 0,36 ; U6 = 1,49 W/m².K - Conforme CIDD 2014			Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	105 bis, Rue Jean Jaurès		6119,00 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS	4971,16 € TTC							

Isolation thermique

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2014 - M 81	BEZAULT Mireille	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois double vitrage mince par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-20 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 - Uw ≤ 1,30 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> ; Sw ≥ 0,30 ; Ud ≤ 1,70 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> - Conforme CDD 2014		Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	828, Route de Maron		11.467,87 € TTC					
	54230 CHALIGNY		7048,77 € TTC					
2014 - M 82	MICHAUX Valérie	Remplacement de la porte d'entrée PVC blanc avec demi-vitrée par un profilé de porte en PVC blanc et panneau de remplissage aluminium - Serrure 5 points de fermeture et seuil à rupture de pont thermique - Ud ≤ 1,70 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> - Conforme CDD 2014		Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	1, Rue Jean Moulin		1991,93 € TTC					
	54230 CHALIGNY		1991,93 € TTC					
2014 - M 83	VILLA Fabien	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois double vitrage mince par des menuiseries en PVC blanc triple vitrage de 36mm soit 4-12 (argon + intercalaire Warm Edge)-4-12 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 - Uw = 1,10 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> ; Sw ≥ 0,30 - Conforme CDD 2014		Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	178, Rue Jacques Collot		5964,40 € TTC					
	54550 BAINVILLE SUR MADON		5964,40 € TTC					
2014 - M 84	PREVOT Christine / BAZELAIRE Dominique	Remplacement de l'intégralité des anciens vitrages par des nouveaux de type double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Ug = 1,0 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> - Conforme CDD 2014		Non	Non	15/12/2014	500,00 €	favorable
	13, Chemin du Rouau		7590,51 € TTC					
	54160 PIERREVILLE		7590,51 € TTC					
2014 - M 85	CARNET Régis	Remplacement d'une porte d'entrée et 4 fenêtres bois double vitrage mince par des menuiseries en aluminium bicolore (beige extérieur / blanc intérieur) double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,40 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> ; Sw ≥ 0,36 ; Ud ≤ 1,30 W.m <sup>-2</sup> .K <sup>-1</sup> - Conforme CDD 2014		Non	Oui	15/12/2014	500,00 €	favorable
	1, Rue du Docteur Sencert		7500,00 € TTC					
	54123 VITERNE		6991,04 € TTC					
Réserve de prime du 18/11/2014 au 15/12/2014 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							4 848,42 €	
Réserve de prime depuis le 01/01/2014 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							40 778,48 €	

Ravalement de façade

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Étiquette énergétique	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2014 - F 12	ALBISER Gérard	Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur - A déjà bénéficié d'une prime pour l'isolation en 2013 (dossier 2013 - TT 34) - Travaux subventionnés = sécurité des personnels ; fourniture et pose de la trame en fibre de verre (fourniture, pose, marouflage) ; enduitage / Teinte choisie = non définie sur la devis - Bquette énergétique E avant travaux et B après travaux (travaux de rénovation thermique réalisés dans le cadre d'un CCE) - Partie extension non prise en compte (construction de moins de 20 ans [1999])		Oui	E avant travaux et B après travaux	15/12/2014	1 000,00 €	favorable
	2, Rue du Champ des Fèves		30329,15 € TTC					
	54230 CHALIGNY		4823,39 € TTC					
Réserve de prime du 18/11/2014 au 15/12/2014 pour les travaux de ravalement de façade (€)							1 000,00 €	
Réserve de prime depuis le 01/01/2014 pour les travaux de ravalement de façade (€)							9 621,95 €	

### Habiter Mieux

N° dossier	NOM Prénom		Travaux		Date instruction	Prime réservée (€)	Avis comité habitat
	Adresse		Types de travaux	Coût total (€ TTC)			
	Commune			Coût éligible (€ TTC)			
2014 - HM 08	PERRIN Francis		Installation d'une chaudière gaz murale à condensation 19 kW pour chauffage seul + installation d'un ballon thermodynamique (COP=3,8) pour la production d'eau chaude sanitaire				
	55, Rue Jean Jaurès			7344,03 € TTC			
	54550 PONT-SAINT-VINCENT			7344,03 € TTC			
Réserve de prime du 18/11/2014 au 15/12/2014 dans le cadre du programme "Habiter Mieux" (€)						500,00 €	
Réserve de prime depuis le 01/01/2014 dans le cadre du programme "Habiter Mieux" (€)						4 000,00 €	

### Revalorisation du montant de prime

N° dossier	NOM		Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Etiquette énergétique	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse		Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE			Coût éligible (€ TTC)					
2013 - F 09	PIERRAT Christian		Travaux subventionnés = sécurité des personnels / fourniture et pose de la trame en fibre de verre (fourniture, pose, manœuvre) / enduitage // Travaux choisis = nuance de jaune C1 d'après nuancier STC - Etiquette énergétique E avant travaux et D après travaux - Prime de 473,00 € réservée initialement lors de la commission du 16/09/2013 - Prime rehaussée car la façade arrière (visible en partie depuis la rue de la Plature) et les travaux liés à la sécurité des personnels n'ont pas été pris en considération lors de la réservation de prime du 16/09/2013 conformément au règlement						
	37, Rue Jacques Callot			1 247,40 € TTC					
	54550 BAINVILLE SUR MADON			3 348,35 € TTC					

## DÉLIBÉRATION N° 2015\_2

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

**Objet :**  
**Lancement de la consultation d'un marché à bon de commandes pour la fourniture de matériels informatiques**

Afin d'assurer la maintenance et la modernisation du parc informatique de la communauté de communes, et suite à l'arrivée à échéance du marché en cours, il est nécessaire de lancer une consultation pour la fourniture de matériels et de logiciels bureautiques.

La consultation sous forme d'un marché à bon de commandes d'une durée de 3 ans comprend un maximum annuel de 60 000 euros HT de commandes. Il est proposé de lancer la consultation et d'autoriser le président à signer le marché.

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la consultation d'un marché à bon de commandes en vue de la fourniture de matériels informatiques et de logiciels d'un montant maximal annuel HT de 60 000 euros HT soit 180 000 € HT pour la durée du marché.

- **autorise** le président à signer le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues à l'issue de la consultation lancée conformément au code des marchés publics.

### **DÉLIBÉRATION N° 2015\_3**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Site Champi – Convention de mise à disposition avec l'EPF Lorraine**

---

L'EPF Lorraine a acquis en mars 2013 auprès de la SNCF et de RFF, pour le compte de la CCMM, le site occupé jusqu'en 2013 par la société Walon à Neuves Maisons. Ce site est destiné à accueillir le futur centre aquatique et un programme mixte de logements et d'activités. Dans l'attente de la finalisation du projet, ce site est utilisé comme parking lors de manifestations à la Filoche et peut être utilisé comme espace de stockage notamment pour les bennes de la déchèterie. Aussi la CCMM a demandé à l'EPFL le transfert de la jouissance des lieux dans l'attente de la cession à son profit. Il vous est proposé d'approuver la convention de mise à disposition du bien en vue de son utilisation par la CCMM.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** les dispositions de la convention n°FC4B10 de mise à disposition du site au lieudit *Champi* (parcelles AH119, 289 et 290) par l'EPF Lorraine au profit de la CCMM

- **autorise** le président à signer la convention n°FC4B10

Le secrétaire,

Thierry Weyer



Le président,

Filipe PINHO

## Délibérations

---

<b>N°</b>	<b>Domaine</b>	<b>Objet</b>
2015_ 1	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides décembre 2014
2015_ 2	Commande publique	Lancement de la consultation d'un marché à bon de commandes pour la fourniture de matériels informatiques
2015_ 3	Aménagement du territoire Développement économique Cohésion sociale Finances	Site Champi – Convention de mise à disposition avec l'EPF Lorraine

---



## Signatures

Stéphane BOEGLIN		Filipe PINHO	
Xavier BOUSSERT	Excusé	Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Bernard ROUILLON	
Pascal DURAND		Pascal SCHNEIDER	Excusé
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	Excusée
Marie-Louise KADOK		Etienne THIL	Excusé
Daniel LAGRANGE		Hervé TILLARD	
Jean LOPES	Excusé	Thierry WEYER	
Audrey NORMAND			

